

Communiqué de presse

La Banque des Territoires au service de la cohésion sociale : la Banque des Territoires, la Manufacture et la CNAPE s'associent pour déployer des offres et des solutions numériques innovantes à destination de l'enfance protégée

Paris, le 8 avril 2024

La Banque des Territoires, la Manufacture par Docaposte et la Caisse des Dépôts et la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant) renforcent leur engagement en faveur de l'enfance protégée dans le cadre du plan d'actions de la Banque des Territoires lancé en 2023. Celui-ci prévoit le déploiement d'offres de prêts en faveur de l'immobilier de l'enfance protégée et la création d'un espace numérique commun à l'ensemble des professionnels du secteur dont une première version expérimentale vient d'être lancée auprès de quatre départements pilotes.

Depuis sa création en 2018, l'une des ambitions de la Banque des Territoires est la lutte contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. Elle s'est ainsi engagée en 2023 dans la mise en place d'un plan d'actions au service de l'enfance protégée. Co-construit avec les acteurs de cet écosystème (l'Etat, le Groupement d'intérêt public « France Enfance Protégée », Départements de France, les associations...), il a pour objectif d'améliorer, sur l'ensemble du territoire, les conditions d'accueil et de vie des mineurs et jeunes majeurs protégés. Ce plan comporte deux volets :

- le déploiement d'offres de prêts, à l'attention des collectivités locales, bailleurs sociaux et associations de l'enfance protégée, visant à réhabiliter des places au sein du parc immobilier existants et la construction de nouvelles places ;
- l'expérimentation en 2024 et 2025 d'un espace numérique partagé entre tous les professionnels dédiés à l'enfance protégée afin d'améliorer le suivi des enfants tout au long de leur parcours.

La Banque des Territoires et la CNAPE concrétisent leur engagement commun autour d'offres de financement en faveur de l'immobilier de l'enfance protégée

La Banque des Territoires et la CNAPE, acteur clé du secteur, s'associent afin de rassembler et déployer des solutions efficaces au service des associations adhérentes et partenaires de la CNAPE, notamment en leur proposant des offres de financement en faveur de l'immobilier de l'enfance protégée (réhabilitation et rénovation de structures ou création de places).

A ce partenariat, s'adjoint celui que la CNAPE et la Manufacture en lien avec quatre départements pour expérimenter avec le soutien de France 2030 un espace numérique partagé au service de l'enfance protégé

La Manufacture – filiale de Docaposte et de la Caisse des Dépôts, spécialisée en design public et en ingénieries de projet de transformation numérique dans le secteur public– et la CNAPE coopèrent dorénavant afin de déployer conjointement un espace numérique partagé au service des enfants et des professionnels de

l'enfance protégée. Cet espace intégrera la plateforme numérique La B-ASE¹, initiée par la CNAPE. En outre dans le cadre de leur partenariat, la Manufacture apportera son concours à la CNAPE pour poursuivre le développement du site national www.la-base.org.

L'espace numérique partagé, préfiguré depuis plusieurs mois, a pour vocation de répondre aux besoins des enfants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et des professionnels ainsi qu'aux accompagnants pour disposer d'outils numériques adaptés et mutualisés entre tous les acteurs. L'enjeu est d'améliorer le suivi des enfants tout au long de leur parcours. Ce projet d'expérimentation vient en accompagnement des travaux conduits par les l'État en lien avec les acteurs dans les territoires afin de dresser une cartographie des systèmes d'information dédiés à la protection de l'enfance.

L'espace numérique partagé vient d'être lancé de manière expérimentale auprès de quatre départements pilotes : la Côte-d'Or, le Maine-et-Loire, le Pas-de-Calais, et les Yvelines. Son déploiement au niveau national est prévu en 2026.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tél : 06 07 58 65 19

CNAPE – Convention Nationale de Protection de l'Enfant

Zoé Bouvet – z.bouvet@cnape.fr – Tél : 01 45 83 07 00

La Manufacture

Philippe Caila – philippe.caila@lamanufacture-dcdc.fr – Tél : 06 77 37 33 50

¹ La plateforme numérique « La B-ASE » a vocation à offrir aux jeunes majeurs l'ensemble des informations et ressources nécessaires pour accéder à leurs droits et ainsi atteindre l'autonomie et l'émancipation, pour lutter contre les « sorties sèches » : www.la-base.org

BETA-TESTEURS WANTED

JUSQU'AU 30 AVRIL 2024



**LA B-ASE FAIT
SES PREMIERS PAS ET COMPTE
SUR VOTRE PARTICIPATION
POUR GRANDIR !**

À QUOI ÇA SERT ?

Offrir une solution à l'exclusion sociale à laquelle les jeunes peuvent être confrontés.

COMMENT Y ACCÉDER ?

En scannant ce QR code
ou en se rendant sur
www.la-base.org



Testez et améliorez La B-ASE, la nouvelle plateforme numérique à destination des jeunes sortant de la protection de l'enfance. Explorez sa version beta et partagez vos retours pour contribuer à son amélioration.

QU'EST-CE QUE LA B-ASE ?

Élaboré par et pour les jeunes, ce nouvel outil numérique vise à fournir aux utilisateurs toutes les informations, aides et ressources nécessaires pour accéder à leurs droits et ainsi atteindre l'autonomie et l'émancipation.

En plus de répondre aux besoins des jeunes dont le soutien et l'accompagnement prennent fin à la majorité, LA B-ASE répond également à tous ceux qui cherchent des conseils pour réaliser leurs démarches, ainsi qu'aux professionnels intervenant auprès d'eux.

LA-BASE.ORG

POURQUOI Y ACCÉDER ?

La B-ASE offre :

- ▶ Des **fiches tutos** thématiques sur les droits et **ressources** auxquels peuvent accéder les jeunes ;
- ▶ une **cartographie** répertoriant des structures, établissements et services à l'échelle nationale, afin de guider, accompagner et soutenir les jeunes dans toutes les dimensions de leur vie (logement, insertion professionnelle, études, santé, etc.) ;
- ▶ des **actualités** pour rester informé des évolutions et des **initiatives** liées à la protection de l'enfance
- ▶ un espace « **Feel good** » composé de **témoignages positifs et inspirants de jeunes** ayant connu un parcours en protection de l'enfance. D'ailleurs, si vous aussi, vous souhaitez livrer un témoignage, n'hésitez pas à nous écrire à labase@cnapf.fr.

COMMENT LA TÉLÉCHARGER ?

Pour un accès rapide et facile, vous pouvez télécharger l'application :

- ▶ sur un ordinateur grâce au bouton dédié qui se trouve à droite de l'adresse URL la-base.org
- ▶ sur votre téléphone mobile depuis la page d'accueil du site la-base.org

COMMENT CONTRIBUER À SON AMÉLIORATION ?

Si vous avez repéré un bug, rencontré un problème, constaté des oublis, ou si vous avez des suggestions pour améliorer notre plateforme numérique, nous vous invitons à partager vos retours avant le 30 avril en utilisant le formulaire accessible via ce lien [framaform : bit.ly/3vUVTOI](https://bit.ly/3vUVTOI)

RESSOURCES ET THÉMATIQUES



COMMENT VOUS RÉPERTORIER SUR LA B-ASE ?

La CNAPE s'appuie déjà sur son réseau composé de 180 associations et de 13 mouvements, ainsi que sur plusieurs partenaires, pour répertorier un grand nombre d'établissements et de services. Mais nous sommes loin d'avoir tout mis en ligne : si vous souhaitez renseigner votre structure, vous pouvez le faire via ce lien : bit.ly/3OMqXGT